

Prêt de livres

Pour Rappel :

- Prenez soin des livres qui vous sont confiés
- Obligation de les restituer en fin d'année scolaire
- Tout livre détérioré, mais encore utilisable fera l'objet d'un dédommagement de 5€
- Tout livre détérioré, sans réutilisation possible ou perdu fera l'objet d'un dédommagement de 20€
- Tous les livres doivent être couverts et rendus couverts (dédommagement de 1€ si rendu non couvert)

MATIERES	BESOIN	LIVRES		
		ETAT		
		Neuf	Bon état	Usagé
GEOGRAPHIE	X			
HISTOIRE	X			
SES SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES	X			
MATHEMATIQUES	X			
PHYSIQUE – CHIMIE	X			
SVT	X			

Nombre de livres distribués	
-----------------------------	--

Cadre réservé FCPE

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et des modalités d'inscription au prêt des manuels scolaires de la FCPE pour l'année 2022/2023, disponible sur l'ENT.

Date :

Signature du représentant légal :